

CR CHSCT du 5 Avril 2022

A l'ordre du jour :

- **Réduction du temps de direction dans des écoles où des risques psycho sociaux ont été repérés.**

Le SE-UNSA fait remarquer que des écoles perdent des postes et que de ce fait le temps de décharge est réduit alors que le nombre d'élèves de l'école reste constant.

On précise aussi que même les dispositifs (tel Unité autisme, UPE2A ...) ne sont pas comptabilisés, alors que le travail en dépendant est important.

Le SE-UNSA souligne aussi le problème de l'attractivité des postes de directeurs. Même ceux contenant de la décharge n'attirent pas

Madame la DASEN répond que le métier a changé ...

Nous ne pouvons qu'acquiescer. Ce qui a changé c'est la somme et la diversité du travail, le profil des élèves, le travail d'inclusion, la considération des parents, le respect en général pour notre métier, la rémunération elle n'a pas changé !

Nous soulignons que certaines écoles ont eu de la part du CHSCTD des préconisations qui obligent l'employeur à faire en sorte que les risques psychosociaux soient réduits.

La DASEN répond qu'elle n'ira pas en dehors des textes de l'éducation nationale, elle est tenue au respect des textes nationaux.

La Secrétaire Générale explique qu'il n'y a pas que la décharge qui est un levier. Il y a l'allègement des tâches des directeurs.

Que les directeurs qui ont remarqué l'allègement de leur tâche se lèvent !!!

Au final nous obtenons cette réponse de l'administration : on sera bienveillant, on regardera. On verra comment on peut aider, mais ce ne sera pas de la décharge.

Nous aussi on regardera quelle aide sera concrètement apportée !

- **Suite des auditions directeurs commencées en juin 2021.**

Sera auditionné, sur la base du volontariat, un échantillonnage de directeurs afin d'écouter ces collègues et de faire remonter les difficultés rencontrées par les fonctions de ce métier.

- Directeur d'école à 1 classe, Directeur d'école entre 2 et 5 classes, Directeur d'école de plus de 5 classes, Directeur d'école accueillant un dispositif spécifique (ULIS, EFIV, UPE2A..), Primo-directeurs, Directeur d'école en RPI, directeur d'école en décharge complète, *Directeur accueillant un FSE, Directeur en place depuis plus de 10 ans.*

Il s'agira aussi d'interroger (par un questionnaire rapide par mail) les directeurs ayant quitté leurs postes récemment et de comprendre les raisons de leurs départs.

- **Synthèses des fiches SST rédigées depuis septembre 2021**

Le CHSCT est saisi par le biais des fiches du Registre Santé et Sécurité au Travail, pour cette année scolaire, nous en avons relevé 18.

Les situations et thèmes évoqués sont :

- Propos désobligeants d'un supérieur hiérarchique (dans un collège)
- Menaces de parents d'élèves
- RPS suite à mesure de carte scolaire
- Conflit personnels mairie -école
- Difficultés gestions école
- Difficultés engendrées par les non-remplacement
- Difficultés dans des classes difficiles, élèves au comportement hautement perturbateur
- Problèmes liés à la situation sanitaire(covid)

Pour la majorité des fiches les solutions proposées par l'administration sont plutôt rapides et efficaces.

En cas de difficultés de traitement des fiches, les représentants du personnel du CHSCT (Nathalie Cambon et Joëlle Salarnier, ainsi que Céline Gaston et Carine Gomez, leurs suppléantes) vous accompagneront et proposeront des solutions dans le cadre de leurs missions de représentantes élues UNSA Education

Donc n'hésitez pas à nous joindre.

A : 15@seunsa.org

Madame la Secrétaire Générale rappelle qu'il existe le fait établissement en cas de violence verbale. En effet il existe une équipe mobile de sécurité académique de circonscription (EMAS) qui peut intervenir. (une équipe constituée d'un agent 😊)

Elle rappelle aussi qu'il existe la mission « lutte contre le harcèlement »

- **Programmation des visites d'établissements par le CHSCT**

Nous décidons d'orienter nos visites vers des écoles ayant fait l'objet de travaux, où étant dans une période de travaux.

Il s'agirait de prévenir des éventuelles difficultés qui en découlent.

On enverra aussi un questionnaire à l'ensemble des collègues de ces écoles pour recueillir leurs vécus par rapport aux travaux.

- **Points de l'administration sur l'arrivée d'élèves Ukrainiens**

Depuis le 24 février, 24 enfants ukrainiens sont scolarisés dans notre département. 1 est FSE ,1 au lycée Duclaux, 1 à la Jordanne , 2 au Jeanne de la Treilhe, 1 à Vic sur Cère. Puis dans les écoles de Tivoli, Paul Doumer, Frères Delmas, La Fontaine, Marcenat, Pierrefort, Giou de Mamou, St Jacques, Thiézac, JB Rames, Vézac.

D'autres se sont rajoutées depuis la date du Comité (5 Avril)

Le prochain CHSCT aura lieu le Mardi 31 Mai 2022

Envoyez-nous vos demandes avant le 10 Mai afin d'inscrire vos questions à l'ordre du jour.